

Sfax le 08/11/2023

Termes de références

Objet : Formation sur la gestion budgétaire par objectifs

Pièces jointes : Termes de références de la formation.

Dans le cadre de l'accord entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du Programme d'Appui à la Qualité pour le Développement de la Gestion Stratégique des Établissements d'Enseignement Supérieur (PAQ-DGSE), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEG Sfax) a bénéficié d'un fond d'Innovation pour la modernisation, l'autonomie et la performance du système d'enseignement supérieur et de recherche pour la mise en œuvre du Projet : Gouvernance-Efficience et Modernisation de la FSEG Sfax.

La FSEG de Sfax se propose d'utiliser une partie de cette allocation pour effectuer les paiements autorisés par le contrat à signer au titre de la présente mission.

Dans le cadre de ce projet, la FSEG Sfax invite, par la présente demande, les bureaux d'étude intéressés à manifester leur intérêt à présenter une proposition pour la formation d'un groupe du personnel administratif sur la gestion budgétaire par objectifs".

Les bureaux d'étude intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de la FSEG Sfax : <http://www.fsegs.tn>, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées.

Les organismes intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : raouda.kammoun@fsegs.usf.tn et trouver la version numérique des documents afférents à cet appel sur le site web de la FSEG Sfax <http://www.fsegs.tn>.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir au bureau d'ordre de la FSEG Sfax durant l'horaire du travail par voie recommandée, rapide poste ou les remettre en main propre, au plus tard **le 22/11/2023 à 10h** avec la mention suivante :

« Ne pas ouvrir »

CONSULTATION N°C09/22 : Manifestation d'intérêt pour la formation en Gestion Budgétaire par Objectifs.

FSEG de Sfax, Route de l'aérodrome km 4,

B.P. 1088, 3018 Sfax

Le cachet du bureau d'ordre de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax faisant foi.

LU ET ACCEPTE PAR :

Le bureau d'étude

.....

A Sfax, Le

Le Doyen de la FSEG de Sfax

Pr. Younes BOUJELBENE

A Sfax, Le



Annexe : TERMES DE RÉFÉRENCE

Mission : Formation sur la gestion budgétaire par objectifs

1. Contexte.....	4
2. Objectifs de la formation	4
3. Population cible	4
4. Durée de la formation.....	4
5. Prestations demandées	4
6. Résultats attendus	4
7. Profil du consultant/ de l'expert.....	5
8. Conditions d'exécution de la mission	5
8.1. Lieu de la mission.....	5
8.2. Moyens et ressources à mobiliser par le consultant	5
8.3. Données, Service, Locaux, Personnel et Installations à fournir par le client durant la mission.....	5
8.4. Responsabilité du consultant.....	5
9. Mode de selection	6
10. Livrables	6
11. Conflit d'intérêt.....	7
12. Confidentialité	7
13. Modalité de publicité.....	7

1. Contexte

Dans le cadre de l'accord entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du Programme d'Appui à la Qualité pour le Développement de la Gestion Stratégique des Établissements d'Enseignement Supérieur (PAQ-DGSE), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEG Sfax) a bénéficié d'un fond d'Innovation pour la modernisation, l'autonomie et la performance du système d'enseignement supérieur et de recherche pour la mise en œuvre du Projet : Gouvernance-Efficience et Modernisation de la FSEG Sfax.

La FSEG de Sfax se propose d'utiliser une partie de cette allocation pour effectuer les paiements autorisés par le contrat à signer au titre de la présente mission.

Dans le cadre de ce projet la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax propose l'organisation de formations pour un groupe de personnel administratif portant sur la gestion budgétaire par objectif (GBO).

La budgétisation par objectif, est une approche de gestion financière qui se distingue de la budgétisation traditionnelle en mettant l'accent sur les objectifs et les résultats à atteindre plutôt que sur les dépenses prévues.

2. Objectifs de la formation

Les objectifs de cette formation consistent à améliorer la gestion budgétaire et à aligner les ressources sur les objectifs stratégiques.

3. Population cible

La formation est destinée à un groupe de personnel administratif (10 à 15 personnes)

4. Durée de la formation

La formation est planifiée au cours du mois de décembre 2023 / janvier 2024 à raison de 3 jours.

NB : La période et la durée peuvent être révisées en concertation avec le consultant.

5. Prestations demandées

Il s'agit d'action de formation-action, conduite en mode interactif basée sur la participation active des membres du groupe.

Les participants devraient avoir l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances et compétences à travers des exercices, des études de cas ou des simulations.

6. Résultats attendus

Au terme de la formation, les bénéficiaires seront à un niveau de :

- Comprendre les concepts de la budgétisation par objectif
- Définir des objectifs SMART pour orienter le processus de budgétisation par objectif.

- Maîtriser les techniques de budgétisation par objectif
- Personnaliser l'approche de budgétisation par objectif pour répondre aux besoins spécifiques de l'organisation
- Identifier et résoudre les problèmes et les obstacles potentiels associés à la mise en œuvre de la budgétisation par objectif.

7. Profil du consultant/ de l'expert

Le consultant qui exécutera la mission devra avoir le profil suivant : Un spécialiste en finances publiques et en planification attestant une expérience avérée en matière de budgétisation par objectifs, ainsi qu'en matière d'élaboration des tableaux de bords et des systèmes d'informations dans la gestion budgétaire. Il est également souhaité que le consultant ait connaissance du contexte local (missions accomplies en Tunisie, participation à des manifestations ou actions antérieures en Tunisie, maîtrise de la langue arabe, connaissance de l'organisation administrative, connaissance du secteur de l'enseignement supérieur, etc..)

En outre le consultant doit justifier les qualifications générales suivantes :

- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle.
- Une formation de niveau universitaire avancé (un diplôme obtenu à l'issue de 4 années d'études universitaires au moins et de préférence en relation avec le domaine d'activité)
- Une bonne maîtrise de l'outil informatique.
- Une excellente maîtrise de la langue française.

8. Conditions d'exécution de la mission

8.1. Lieu de la mission

Les différentes activités de la mission seront exécutées à la FSEG de Sfax.

8.2. Moyens et ressources à mobiliser par le consultant

Le consultant prend à sa charge son transport : billet d'avion, transport urbain et interurbain, son hébergement et tous les frais engendrés par son séjour (Alimentation, etc.).

Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux pour sa propre utilisation.

8.3. Données, Service, Locaux, Personnel et Installations à fournir par le client durant la mission

La FSEG de Sfax s'engage à mettre à la disposition du consultant, toutes les données et les documentations nécessaires à l'exécution de sa mission et de mettre à sa disposition les équipements et les moyens logistiques nécessaires durant l'exécution de la mission (Impression, Tirage, édition support numérique, ...).

8.4. Responsabilité du consultant

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité du consultant envers la FSEG de Sfax est régie par le droit applicable au marché.

Le formateur aura la responsabilité de la préparation et la mise en œuvre de la formation. Il élaborera des supports visuels et didactiques qui seront obligatoirement transmis aux participants et la chef de projet à l'issue de la formation.

L'organisme candidat fournira à la chef de projet les attestations de formation.

9. Mode de selection

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques (voir tableau 1) :

Tableau 1

Critères	Notation
<u>Qualifications à caractère général</u>	
- Diplômes,	15
- Expérience générale	20
- Postes occupés	15
<u>Qualifications en rapport avec la mission</u>	
- Les références récentes des trois dernières années en mission similaires	30
<u>Connaissance du contexte local</u>	
- Missions accomplies en Tunisie, participation à des manifestations ou actions antérieures en Tunisie, etc.	20
Total	100

Le candidat le mieux classé sera contacté pour présenter son offre financière et assister à la séance de négociation de son contrat.

10. Livrables

Le candidat remettra à l'équipe PAQ-DGSE et au doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax

1- En réponse à la soumission de la consultation :

- Une lettre de candidature
- Un curriculum Vitae du consultant qui va intervenir dans cette action ;
- Références récentes et pertinentes en missions similaires (ou en rapport étroit, études, formation et expérience dans le secteur, etc.).
- Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé des différents modules leurs objectifs, les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.

2- A la fin de la mission :

- Les supports pédagogiques et les supports utilisés au niveau des séquences de formation.
- Un rapport de synthèse portant sur le déroulement des actions et les recommandations possibles.

Le rapport de synthèse est fourni au maximum deux semaines après la date de clôture de l'action.

11. Conflit d'intérêt

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

12. Confidentialité

Le contractuel retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

13. Modalité de publicité

Les présents termes de référence seront communiqués aux potentiels candidats sur le site web de la FSEG Sfax.